

Commentaires aux comptes 2025

ELEMENTS IMPORTANTS :

- Les exercices se suivent mais ne se ressemblent pas ; après une perte en 2024 l'exercice sous revue boucle sur un bénéfice des activités de 3'602.82 notamment dû à la réorganisation et à un meilleur suivi des cours.
- Le jardin d'enfants Amadou enregistre également un excellent résultat grâce à la bonne maîtrise des coûts et à une augmentation des écolages

PERTES ET PROFITS :

- Les Comptes 2025 présentent un total général de charges et produits d'environ 414'000.00 témoignant du dynamisme de l'Association.
- Après attribution de 2'000.00 à la Réserve générale, l'exercice boucle sur un bénéfice comptable de 1'602.82.
- Le soutien financier de la Commune de Prilly s'élève à 129'951.13 (contre 135'837.66 en 2024) dont environ 119'000.00 pour Amadou et une subvention de 5'914.80 couvrant les locations de salles scolaires et communales.

Attributions aux Fonds et Réserves :

- 2'000.00 à la Réserve générale et 15'000.00 au Fonds d'égalisation des résultats d'Amadou.

Prélèvements sur Fonds et Réserves :

- néant

Distribution et aides aux communes :

- néant

SERVICES CENTRAUX

Incidence des charges et produits centraux sur les Services :

- Les charges centrales se montent à 53'253.52 et les produits centraux, essentiellement les cotisations, à 36'233.35 ; il en résulte une charge nette d'environ 17'000.00 qui est répartie entre les Services au prorata de leur importance.

Produits centraux :

- Suite à la mise en place par la Commune de Prilly d'une nouvelle tarification des locations de salles, les subventions y relatives figurent pour la 1ère fois dans les produits centraux ; elles compensent les coûts de location.
- Le poste Produits divers enregistre notamment les nombreux dons reçus suite au décès de Jacklyn Nicolet, responsable du service de la Gym danse et monitrices depuis de très nombreuses années ; nous adressons à son époux et toute sa famille nos sincères condoléances et nos remerciements.

Charges centrales :

- Les charges sont globalement bien maîtrisées et dans le cadre du budget, sauf en ce qui concerne l'informatique ; cette situation est due à des modifications introduites en automne dans la facturation et la codification des salaires ; il en est résulté de nombreuses demandes de soutien au support d'Epsitec ; une analyse du système informatique a été confiée début 2026 à un professionnel pour simplifier et améliorer notre organisation.

Secrétariat :

- Les coûts du secrétariat baissent d'environ 2'000.00 suite à la baisse des heures effectuées par la secrétaire ainsi qu'à l'imputation des heures consacrées à l'informatique et à la promotion des heures consacrées à ces 2 activités.
- En plus des travaux administratifs, le secrétariat effectue en interne grâce aux compétences de la secrétaire de nombreuses activités dans le cadre de la promotion, la réalisation du flyer annuel notamment.
- Par ailleurs, le secrétariat assure la facturation pour toutes les activités, prestation imputée aux services concernés.

RESULTAT DES SERVICES :

Amadou (service subventionné par la Commune de Prilly) :

- Le résultat exceptionnel de l'exercice est dû à un cumul des facteurs positifs, à savoir :
 - une hausse des écolages qui atteignent pratiquement le budget de 100'000.00 dû à un haut taux de remplissage (84 % contre 75 % en 2024)
 - une excellente maîtrise des charges de personnel suite à une gestion rigoureuse et peu d'absences importantes
 - l'absence (momentanée) de frais de formations continues
 - le maintien de la subvention de la FAJE à 39'000.00
- Cette situation a permis de financer 13'000.00 d'aménagements extérieurs, dont une cuisinette jouet ainsi que de

verser 15'000.00 au Fonds d'égalisation des résultats d'Amadou

- Suite à ces opérations la perte d'exploitation se monte à 104'036.33 et le déficit à charge de la Commune à 119'036.33 (contre 124'767.65 en 2024)

Activités diverses :

- Diverses activités ponctuelles sont regroupées dans ce Service ; pour 2025, il s'agit notamment d'un atelier bougies
- Toute comparaison avec l'exercice 2024 est sans fondement.

Yoga enfants

- La fréquentation des cours de Yoga pour enfants reste modeste, ce service enregistrant cette année à nouveau une perte de l'ordre de 500.00.

Bénévolat (service à but social) :

- La nouvelle organisation mise en place en 2024 a pleinement fait effet et permis de continuer à développer l'activité.
- Ce service tourne grâce à l'important engagement des coordinatrices et des chauffeurs dont l'effectif doit être augmenté pour éviter une surcharge des intéressés ; des recherches sont en cours.
- Grâce à un soutien financier de 2'000.00 de la Commune de Prilly l'exercice boucle sur une perte d'environ 2'600.00 ce qui est tout-à-fait acceptable pour un service à but social.

Gym danse :

- Ce service a été durement éprouvé suite au décès cet été de Madame Jacklyn Nicolet, cheffe de service et monitrice de longue date ; heureusement l'effectif des différents cours est resté stable voire a légèrement augmenté cet automne.
- Les cours de Zumba qui ne performaient pas ont été fermés et les cours de Pilates séparés suite à la réorganisation des cours.
- Les émoluments sociaux pour ces cours étant modestes, le service enregistre ainsi une perte d'environ 680.00 ; une réflexion sera menée à ce sujet.

Ludothèque (service à but social) :

- La collaboration avec les écoles et l'organisation d'anniversaires à thèmes sont les 2 facteurs importants de revenu ; par contre la location de jouets reste à un niveau bas, les locaux étant plus utilisés comme salle de jeux.
- Des contacts avec d'autres ludothèques seront organisés pour dynamiser l'activité de prêts de jeux.
- Grâce à l'aide financière des 2 communes à hauteur de 3'300.00 ce service à but social boucle sur une perte inférieure à 2'000.00.

Yoga :

- Les cours sont divers et complémentaires suite aux différents profils des monitrices.
- Grâce au dynamisme de ces dernières les cours enregistrent une bonne fréquentation permettant de dégager un résultat positif d'environ 1'400.00 (contre une petite perte l'an dernier).

Pilates

- Les cours de Pilates étaient précédemment regroupés avec ceux de la Gym danse.
- Suite au succès rencontrés de nouveaux cours ont été ouverts d'où un magnifique bénéfice de 5'500.00.

QiGong :

- Les 2 cours donnés à Jouxens-Mézery par la nouvelle monitrices n'ayant pas rencontré le succès attendu son contrat n'a pas été reconduit en été 2025 et la monitrice du cours de Prilly a repris les 2 cours précités qui ont été regroupés.
- Cette nouvelle organisation a permis de dégager un résultat positif de 3'600.00 (en regard d'une perte en 2024).